

À une séance ordinaire du CONSEIL D'ADMINISTRATION du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy dûment convoquée et tenue à distance pour tous les membres, ce vingt-cinquième jour du mois d'août deux mille vingt et un, formant quorum sous la présidence de monsieur Denis Boudreault à 18 h 30, à laquelle sont présents :

LES ADMINISTRATEURS

Sophie Bourassa-Rheault	Représentante des enseignants
Francis Dostaler	Représentant du personnel d'encadrement
Annie Dubois	Représentante des directions d'établissement
Elisabeth Paquin	Représentante des professionnels
Kim St-Jacques	Représentante du personnel de soutien
David Lafrance	Représentant des parents – District 1
Denis Boudreault	Représentant des parents – District 3
Julie Saulnier	Représentante des parents – District 4
Jean-Michel Hamelin	Représentant des parents – District 5
Myriam Beauchamp	Représentante de la communauté
Louis Brunelle	Représentant de la communauté
Luc Massicotte	Représentant de la communauté
Franco Tomas	Représentant de la communauté

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Luc Galvani

REPRÉSENTANTE DU PERSONNEL D'ENCADREMENT - OBSERVATRICE

Rosemarie Boucher

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

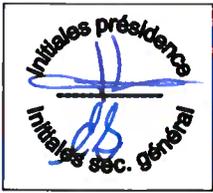
Élyse Giacomo

SONT ÉGALEMENT INVITÉS

Ginette Masse	Directrice générale adjointe
Laurent Cabana	Directeur général adjoint
Patricia Hinse	Directrice du Service des ressources financières

ABSENCES MOTIVÉES

Hugo-Pierre Bellemare	Représentant des parents – District 2
Pierre Soucy	Représentant de la communauté



CONSTATATION DU QUORUM

Madame Élyse Giacomo, secrétaire générale, constate le quorum.

Monsieur Denis Boudreault, président, souhaite la bienvenue aux membres du conseil et à l'assistance ainsi qu'une belle année scolaire qui comportera plus de rencontres. Le conseil d'administration progresse bien.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-CA/21-08-25

IL EST PROPOSÉ PAR ANNIE DUBOIS, ADMINISTRATRICE,

d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS POUR LA RENCONTRE

Aucune.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucun public.

4.1.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JUIN 2021

02-CA/21-08-25

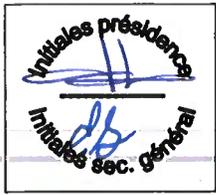
IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-MICHEL HAMELIN, ADMINISTRATEUR,

de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 juin 2021 et de l'adopter tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2.1. SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La documentation a été déposée.



4.2.2. DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS

- Comité de vérification : le procès-verbal de la rencontre du 9 juin 2021 a été déposé.
- Comité de gouvernance et d'éthique : le procès-verbal de la rencontre du 22 avril 2021 a été déposé.

5. DOSSIERS RETIRÉS DE L'AGENDA DE CONSENTEMENT

Aucun.

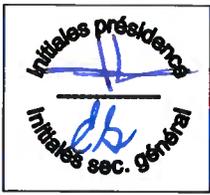
6. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Rencontre de coordination le 16 août pour préparer l'année.
- Rencontre prévue avec la Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ) le 2 septembre 2021 sur les attentes et l'intégration des présidents de CA à la FCSSQ. Amorce d'une réflexion.

7. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

7.1. ÉTATS DES DOSSIERS CLÉS

- Situation Covid – Quelques rencontres avec la Santé publique :
 - Excellente collaboration avec la Santé publique qui nous a confirmé qu'ils feront un blitz de vaccination lors des journées d'accueil des élèves pour augmenter le pourcentage de vaccination des 12-19 ans (au 11 août : 55,8 %).
 - Bon espoir de voir le pourcentage augmenter.
 - Une rencontre est prévue la semaine prochaine avec la Santé publique pour avoir un bilan de vaccination à jour.
 - Le 25 août : 2 cas positifs à Qualitech.
 - Depuis une semaine, 4 cas au préscolaire et primaire. Le port du masque aidera à éviter la fermeture de classes.
- PEVR – Analyse des résultats de juin et bilan du plan d'action en cours :
 - Les Services éducatifs – secteur jeune sont en train de finaliser l'analyse des résultats des examens de fin d'année pour proposer un plan d'action selon les enjeux soulevés.



- Mathématique 4^e et 5^e secondaire sont toujours un enjeu important. On accompagne nos écoles.
- Ce sujet sera abordé dans les prochaines rencontres du CA.

- Rencontre avec le sous-ministre – Plan de la rentrée :

Nous avons reçu les nouvelles directives pour les mesures sanitaires et étant donné que nous sommes une région à risque, tous les élèves sauf ceux du préscolaire auront l'obligation de porter le masque en tout temps. Le point positif de cette mesure est que le retrait d'une classe dû à un cas positif ne s'appliquera plus, ce qui facilite la réussite de nos élèves.

Nous venons tout juste de recevoir le guide sur les consignes applicables en milieu scolaire. Des clarifications restent quand même à venir.

Nous avons reçu la liste des activités requérant le passeport vaccinal.

Symposium sur la réussite des élèves. Ce fut très intéressant et le bien-être des élèves a été abordé.

- Demandes d'ajout d'espace – Toutes nos demandes ont été refusées :

Nous sommes en discussions avec le MEQ pour bien comprendre ces décisions (trois demandes ont été refusées).

Le Conseil du trésor a demandé aux Infrastructures un bilan pour connaître les enjeux.

Un administrateur demande si le conseil d'administration devrait réagir. M. Galvani trouve la question pertinente, mais souhaite dans un premier temps, laisser le temps à M. Ayotte de terminer sa vérification auprès de ses contacts. Ce point sera rediscuté au prochain conseil d'administration.

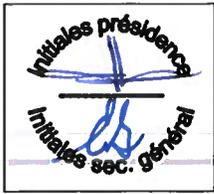
- État de la situation CO² :

L'appel d'offres vient de se terminer et nous procéderons à l'installation des détecteurs dès leur réception.

Un détecteur par classe. Nous sensibiliserons aussi le personnel sur l'interprétation des résultats.

Ce doit être fait pour juin 2022 selon le ministère de l'Éducation (MEQ).

- CSAD – Rencontre avec les responsables des infrastructures du MEQ :
 - Excellente rencontre avec le secteur des infrastructures du gouvernement qui va nous permettre de bien piloter ce dossier et d'agir de façon optimale dans nos démarches.



- Les responsables des infrastructures demandent à ce qu'il y ait une rencontre avec la Ville de Trois-Rivières et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.
- Une rencontre préparatoire à cet effet aura lieu le 2 septembre entre le Centre de services scolaire et la Ville de Trois-Rivières.

- Travaux d'été – Situation à l'école du Bois-Joli :
Situation avec les unités mobiles. La qualité de l'air est sans danger selon les tests effectués, mais nous devons faire des travaux de structures. Nous utilisons le Pavillon des aînés pour installer nos élèves.

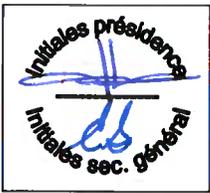
- Reddition de comptes des projets Desjardins et projets à venir (bilan et projets à venir) :
 - Voir dépôt de documents.
 - Les sommes non utilisées en 2020-2021 en raison de la Covid pourront être utilisées pour la présente année.
 - On greffera aussi l'aide aux élèves issus de l'immigration. Discussions en cours.

- Rencontres du CRR :
Finaliser la répartition des dernières mesures dont celle concernant un agent de liaison pour nos élèves décrocheurs (16-19 ans).

- Rencontres avec les directions de services – Bilan 20-21 et planification 21-22 :
Bilan très positif et plusieurs projets en cours pour 2021-2022.

- Accueil des cadres et premier CCG :
 - A eu lieu le 13 août dernier. Excellent climat de travail. L'accueil s'est fait sous forme de quatre sous-groupes de 25 cadres sur l'heure du dîner et en après-midi.
 - 1^{er} CCG le 17 août.

- Comité de gouvernance – Proposition de tableau de bord :
Première ébauche présentée au comité de gouvernance et d'éthique. Le tout sera finalisé et une présentation est prévue en septembre ou octobre au conseil d'administration.



- FCSSQ – Bureau de direction :

Plan de formation avec MEQ et accompagnement des présidents avec FCSSQ dont une rencontre est prévue le 2 septembre pour bien comprendre leurs besoins.

7.2. REDDITION DE COMPTES

Retour sur la documentation déposée.

8.1. BUDGET – ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

Budget de 281,5 M\$, en augmentation par rapport à l'an passé. Le montant de 1,4 M\$ de déficit du Complexe multi-disciplinaire les Estacades est inclus dans le budget. Nous devons demander l'autorisation au MEQ pour dissocier ce montant du budget du Centre de services et accepter un budget déficitaire.

Nous avons exclu les frais de pandémie car le MEQ devrait les rembourser.

Les écoles utilisent leurs budgets alloués. 7,4 M\$ sur 9,8 M\$ sont déjà utilisés pour les ressources humaines à ce jour.

Augmentation du budget expliquée aussi en raison des négociations des conventions collectives (7,3 M\$ dans nos livres).

Documents déposés :

- Présentation de dossier
- Budget 2021-2022
- Résolutions

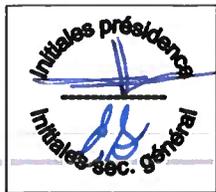
03-CA/21-08-25

BUDGET – ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022 – DEMANDE D'AUTORISATION DE BUDGET DÉFICITAIRE

CONSIDÉRANT le fait que le ministre de l'Éducation peut, aux conditions et selon les modalités qu'il détermine, autoriser le Centre de services scolaire à adopter un budget qui prévoit des dépenses supérieures aux revenus;

CONSIDÉRANT la prévision du Centre de services scolaire d'adopter un budget pour l'exercice 2021-2022 dont les dépenses excèdent les revenus de 1 464 349 \$;

CONSIDÉRANT le déficit prévu par le Centre de services scolaire des activités liées au Complexe sportif Alphonse-Desjardins d'un montant de 1 464 349 \$;



CONSIDÉRANT ce déficit d'exercice qui excède de 1 464 349 \$ la limite d'appropriation de l'excédent accumulé représentant 15 % de l'excédent accumulé au 30 juin 2020, exclusion faite de la valeur comptable nette des terrains ainsi que de la subvention financement à recevoir relative à la provision pour avantages sociaux au 30 juin 2020;

CONSIDÉRANT l'engagement du Centre de services scolaire à préserver les services d'aide à l'élève et à assurer une saine gestion des fonds publics;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de répartition des ressources ainsi que du comité consultatif de gestion;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de vérification;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT les discussions lors du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR LOUIS BRUNELLE, ADMINISTRATEUR,

de faire une demande au ministre de l'Éducation d'autoriser le Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy à adopter un budget qui prévoit un déficit d'exercice qui excède de 1 464 349 \$ la limite d'appropriation de l'excédent accumulé représentant 15 % de l'excédent accumulé au 30 juin 2020, exclusion faite de la valeur comptable nette des terrains ainsi que de la subvention de financement à recevoir relative à la provision pour avantages sociaux au 30 juin 2020, cette autorisation étant sujette aux conditions et modalités qui y seront indiquées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

04-CA/21-08-25

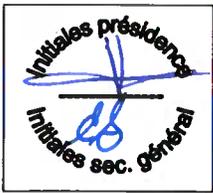
BUDGET – ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

CONSIDÉRANT la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3), le Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation du Québec son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2021-2022;

CONSIDÉRANT ce budget pour l'exercice 2021-2022 qui prévoit un déficit des dépenses qui excèdent les revenus de 1 464 349 \$;

CONSIDÉRANT cet excédent correspondant aux coûts associés aux opérations du Complexe multi-disciplinaire les Estacades de 1 464 349 \$;

CONSIDÉRANT ce déficit d'exercice qui excède de 1 464 349 \$ la limite d'appropriation de l'excédent accumulé, représentant 15 % de l'excédent accumulé au 30 juin 2020, exclusion faite de la valeur comptable nette des terrains ainsi que de la subvention de financement à recevoir relative à la provision pour avantages sociaux au 30 juin 2020;



CONSIDÉRANT la demande faite au ministre de l'Éducation du Québec, le 26 août 2021, d'autoriser le Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy d'adopter un budget déficitaire de 1 464 349 \$;

CONSIDÉRANT le produit de la taxe scolaire au montant de 13 579 874 \$, établi en prenant en considération :

- une évaluation uniformisée ajustée des immeubles imposables de 25 000 \$ et moins au montant de 67 602 999 \$, et :
- un nombre de 64 256 immeubles imposables de plus de 25 000 \$;
- le taux de 0,1054 \$ du 100 \$ d'évaluation fixé par le ministre pour la taxe scolaire 2021-2022;

CONSIDÉRANT l'engagement du Centre de services scolaire à préserver les services d'aide à l'élève et à assurer une saine gestion des fonds publics;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de répartition des ressources, du comité consultatif de gestion ainsi que du comité de vérification;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT les discussions lors du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR FRANCIS DOSTALER, ADMINISTRATEUR,

d'adopter et transmettre le budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette prévoyant des revenus de 280 023 243 \$ et des dépenses 281 487 592 \$, sous réserve de l'acceptation de notre demande de budget déficitaire, au ministre de l'Éducation du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.2. NOMINATIONS AU COMITÉ CONSULTATIF DE TRANSPORT

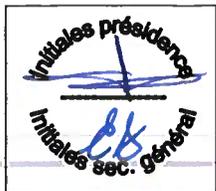
Documents déposés :

- Présentation de dossier
- Comité d'un CSS et mandats
- Gazette du Québec – 30 juin 2021
- Résolution

05-CA/21-08-25

CONSIDÉRANT l'article 188 de la Loi sur l'instruction publique relatif à l'institution d'un comité consultatif de transport;

CONSIDÉRANT le Règlement sur le transport des élèves tel qu'établi selon l'article 454 de la Loi sur l'instruction publique;



CONSIDÉRANT la nécessité de nommer deux administrateurs pour représenter le conseil d'administration au sein de ce comité;

CONSIDÉRANT les discussions lors du conseil et le vote;

IL EST PROPOSÉ PAR DAVID LAFRANCE, ADMINISTRATEUR,

de nommer les deux administrateurs suivants pour siéger au comité consultatif de transport pour la durée du mandat qui sera prévue aux Règles de régie interne de ce comité :

- Kim St-Jacques
- Elisabeth Paquin

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.1. RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022

- 120 postes à temps partiel à combler en Service de garde.
- Pour les enseignants, il y a un poste régulier à combler en art dramatique.
- Beaucoup de mouvement dans les inscriptions. Cela touche les Services éducatifs et le Transport scolaire.

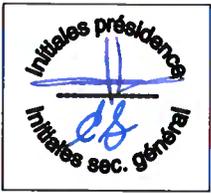
Un administrateur questionne si le télétravail sera mis en place au Centre de services. M. Galvani explique que l'intention est de permettre 40 % maximum de télétravail et 60 % en présence, sous réserve des règles sanitaires.

9.2. LES INCONTOURNABLES DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

Plan d'engagement vers la réussite : tout au long de l'année, nous y reviendrons avec l'ordre du jour et le tableau de bord.

Précisions données sur les éléments du document.

Un administrateur demande quels sont les défis dans la planification des effectifs. M. Cabana répond que, dans un premier temps, il faudra cartographier le processus (ex. : financements, processus de recrutement) et questionner ce qui n'a pas de valeur ajoutée.



9.3. SUIVI AU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE – ÉCHÉANCIER DE RÉVISION DU PEVR

Nous commençons les travaux de révision du prochain PEVR. Nous sommes en attente du positionnement du MEQ.

9.4. PROJET DE MODIFICATION AUX ACTES D'ÉTABLISSEMENT DE L'ACADÉMIE LES ESTACADES ET DU COLLÈGE DE L'HORIZON

Ces deux établissements ont des enjeux différents au niveau de l'espace et de la clientèle selon les données du dossier « Places-Élèves ». Il y a eu des discussions dans les assemblées générales du personnel de ces écoles et à leurs conseils d'établissement.

Selon les prévisions 2023-2024, le Collège de l'Horizon accueillera seulement environ 50 % de sa capacité d'accueil alors que l'Académie les Estacades sera en croissance en raison des inscriptions d'élèves en dehors du secteur du Cap-de-la-Madeleine.

Nous avons reçu, en juin 2021, une résolution du conseil d'établissement de chacune de ces écoles demandant une modification à leur acte d'établissement.

Présentation du cheminement du dossier, de la Politique de « Maintien ou de fermeture d'école et de modifications de certains services éducatifs dispensés dans une école » et du rôle du conseil d'administration.

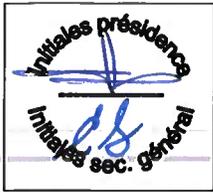
Un administrateur questionne les informations qui seront transmises aux parents lors des portes ouvertes. Mme Giacomo précise que la décision ne sera pas rendue par le conseil d'administration lors des portes ouvertes. Les intentions peuvent être mentionnées, mais la décision du conseil viendra en novembre ou décembre.

9.5. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS DES ADMINISTRATEURS

Mme Giacomo demande de compléter le formulaire d'ici le prochain conseil d'administration. Par la suite, il y aura une relance individuelle.

9.6. DÉCLARATION DES ADMINISTRATEURS – SUIVI

Mme Hinse rappelle aux administrateurs de déclarer les apparentés d'ici la semaine prochaine puisque les informations doivent être transmises aux vérificateurs.



10. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

11. RAPPORTS DES COMITÉS

11.1. Gouvernance et éthique

- 10 administrateurs sur 15 ont rempli l'évaluation annuelle. Nous souhaitons que cette évaluation soit remplie par tous en juin 2022.
- Nous tiendrons compte des commentaires indiqués dans l'évaluation dans notre plan d'action de comité. Les quelques éléments négatifs sont actuellement travaillés et le tableau de bord permettra d'y répondre.

11.2. Ressources humaines

Aucun.

11.3. Vérification

- Révision du budget et mécanique de contrôle interne le 18 août dernier. Listes de contrôle traitées.
- Prochaine rencontre le 13 septembre.
- Le plan d'affaire du Complexe sportif Alphonse Desjardins doit être présenté. Il a été reporté et nous attendons une présentation en septembre ou octobre.

12. HUIS CLOS – EN L'ABSENCE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 20 h 40, ELISABETH PAQUIN, ADMINISTRATRICE, propose la levée de l'assemblée.



DENIS BOUDREULT
PRÉSIDENT



ÉLYSE GIACOMO
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

